

Aucun cas de maladie du virus Zika n'a été enregistré au Maroc

Zitouni IMOUNACHEN - 2016-02-11 22:48:22 - Vu sur pharmacie.ma

Le ministère de la santé a affirmé, jeudi, dans un communiqué, qu'aucun cas de maladie du virus Zika n'a été enregistré jusqu'à présent au Maroc dans le cadre du suivi de la situation épidémiologique mondiale du virus marquée par le signalement de quelques cas isolés en Europe, en Amérique du nord et en Chine.

Conformément aux recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et en coordination avec les partenaires concernés, une série de mesures préventives et proactives ont été entreprises par le ministère de la santé, notamment le renforcement du système de contrôle épidémiologique aux frontières pour détecter toute éventuelle infection en provenance des zones endémiques, l'appui aux capacités des laboratoires nationaux de santé publique et la mobilisation des outils médicaux nécessaires, indique un communiqué du ministère.

Les mesures concernent aussi le renforcement du contrôle entomologique, la lutte contre le vecteur du virus, le système de contrôle et suivi des naissances avec microcéphalie, la sensibilisation des voyageurs à destination des zones endémiques sur les précautions à prendre pour se protéger du virus, en plus de l'affichage et la distribution de dépliants de sensibilisation au niveau des vols à destination des zones à risque.

Un numéro à faible coût (080 100 47 47) a été mis à disposition des voyageurs en provenance ou à destination des pays des zones endémiques pour d'amples informations et conseils, indique le communiqué.

L'atteinte par la maladie du virus Zika se caractérise par des symptômes discrets ou même inexistants dans 80% des cas. La maladie ne constitue aucun danger pour la santé du porteur à l'exception d'éventuels cas de complications sur le système nerveux. Le véritable risque est pour les femmes enceintes en cas d'infection avec le risque de donner naissance à des bébés souffrant de microcéphalies.